

COVID 19

Mesures socle 1^{er} et 2nd degré



FAQ du 23/08/2022

Dr Jarlan Trojelli

SOMMAIRE

- CAT cas positif
- CAT contacts à risque
- Points particuliers

CAS POSITIF

Eviction du cas positif

Si symptômes : à compter de leur apparition.

Si absence de symptômes : à compter de la date de réalisation du test

Durée éviction

- Si **vacciné** (3 doses > 18 ans_ 2 doses < 18 ans) **ou** < 12 ans :
 - **7 jours pleins, ramenés à 5 jours pleins**
si test PCR (nasopharyngé ou salivaire) ou TAG ou nasal supervisé par un professionnel de santé en cas de difficulté pour les < 12ans, négatif au 5^{ème} jour (en l'absence de symptômes depuis 48 heures).
- Si > 12 ans **et non vacciné (ou incomplètement)** :
 - **10 jours pleins, ramenés à 7 jours pleins** si test PCR (nasopharyngé ou salivaire) ou TAG négatif au 7^{ème} jour (en l'absence de symptômes depuis 48 heures).

Retour établissement

Sans test, à 7 ou 10 jours

Sur présentation d'un test négatif, pour les périodes raccourcies à 5 et 7 jours

Port d'un masque chirurgical recommandé durant les 7 jours suivant le retour

Et

Information des cas contacts

CAS CONTACTS

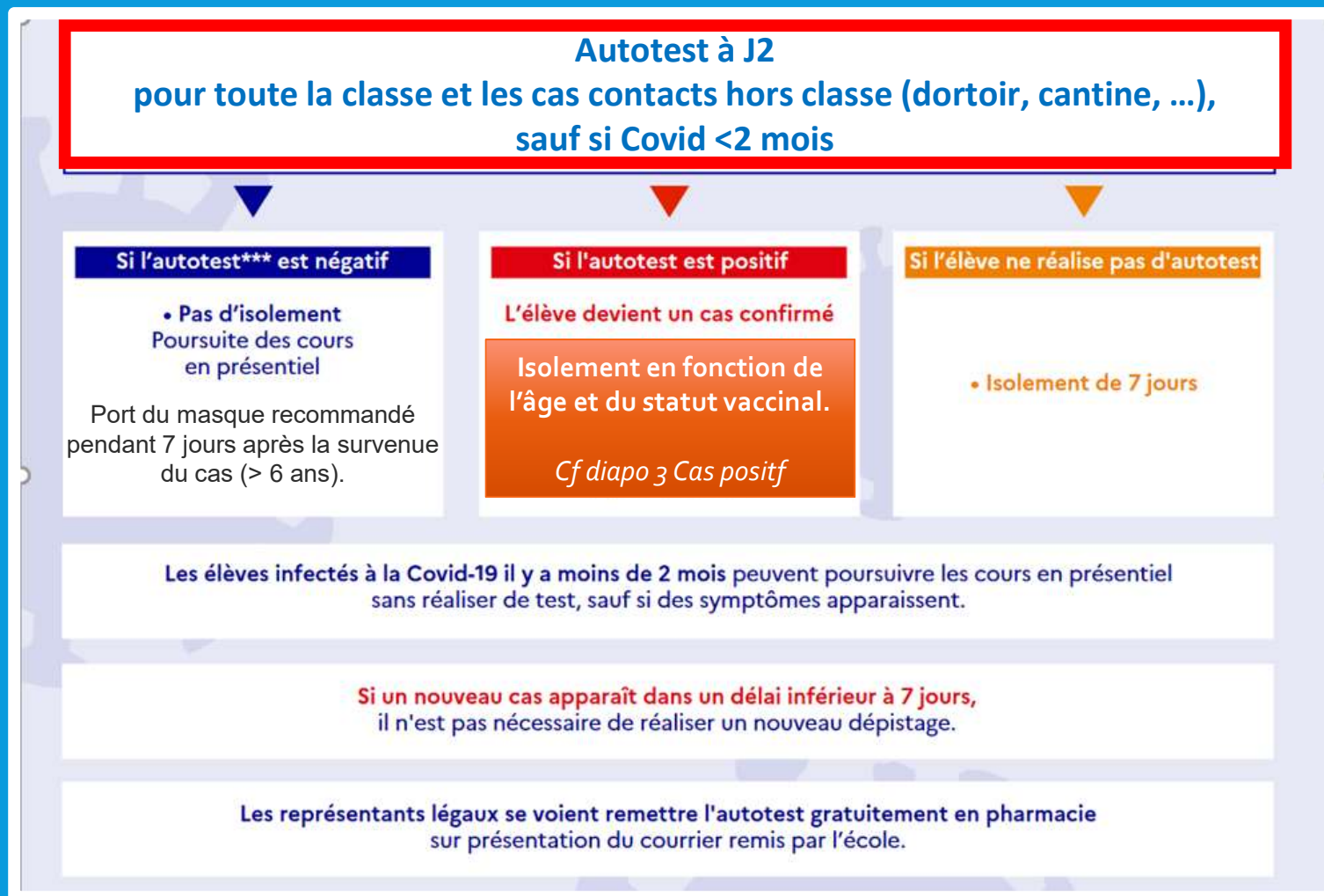
Plus d'isolement pour les personnes contacts, quel que soit leur âge, leur statut vaccinal.

Néanmoins, elles doivent :

- **Réaliser un test (TAG, RT-PCR ou autotest) à J+2** de la notification du statut de contact :
- Un résultat positif de test antigénique ou d'autotest doit nécessairement être confirmé par un test RT-PCR. Dans l'attente du résultat de confirmation, la personne, considérée comme cas positif, entame sa période d'isolement.
- Si l'autotest est négatif,
 - Appliquer de manière stricte les **mesures barrières**. Le **port du masque en intérieur et en extérieur au contact d'autres personnes est vivement recommandé, mais non obligatoire** ;
 - Limiter leurs contacts, en particulier avec des personnes fragiles ;
 - Éviter tout contact avec des personnes à risque de forme grave ;

Contacts à risque, 1^{er} degré et 2nd degré

Si 1 cas positif élève présent dans les 7 jours précédant son test positif ou 48h avant l'apparition des symptômes



Quelques remarques

- Une personne ayant été positive dans les 2 mois précédents n'est pas cas contact à risque.
- Un cas positif ou un cas contact devenu positif à J2 en autotest est mis en éviction et doit confirmer son test par test PCR ou antigénique.
- Pas de fermeture de classe pour raison sanitaire dans la mesure où les enfants reviennent avec un test négatif.
- Rappel : les tests salivaires sont des tests PCR.
- Cas contact intrafamilial : test à J2 et pas d'éviction mais port du masque fortement recommandé 7 jours (si > 6 ans)

SCHÉMA VACCINAL COMPLET


<https://www.ameli.fr/assure/covid-19/vaccination-contre-le-covid-19/vaccination-covid-19-mode-d-emploi>

➤ < 18 ans





❖ **2 doses** ou une dose et un antécédent de covid
Rappel conseillé, non obligatoire pour les 12-17 ans

➤ > 18 ans et un mois

❖ **3 doses** (ou 2 doses et antécédent de covid)
❖ **2^{ème} rappel possible, 6 mois après la dernière injection**




Le rappel : POUR QUI ET QUAND ?

	 Mon âge	 Ma situation	 1 ^{ère} dose de rappel	 2 ^e dose de rappel
12 à 17 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 6 mois →		✓	
	Je vis ou suis en contact régulier avec une personne vulnérable ou immunodéprimée →		✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Je suis immunodéprimé →		✓	✓ <small>(dès 3 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
18 à 59 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →		✓	
	Je vis ou suis en contact régulier avec une personne vulnérable ou immunodéprimée →		✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Je suis immunodéprimé →		✓	✓ <small>(dès 3 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Je suis enceinte (dès le 1 ^{er} trimestre de grossesse) →		✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
60 à 79 ans inclus	Je suis à risque de forme grave de Covid-19 →		✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Quelle que soit ma situation →		✓ <small>(dès 3 mois après la dernière injection du schéma de primo-vaccination)</small>	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
80 ans et plus	Quelle que soit ma situation →		✓ <small>(dès 3 mois après la dernière injection du schéma de primo-vaccination)</small>	✓ <small>(dès 3 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>

N.B :

- Le rappel vaccinal se fait avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé.
- Les personnes ayant eu le Covid-19 moins de 3 mois après leur dernière injection sont éligibles au 1^{er} rappel dès 3 mois après leur infection.
- Les personnes de 12 ans et plus éligibles au 1^{er} rappel et ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur dernière injection n'ont pas besoin de recevoir une dose de rappel.
- Les personnes de 12 ans et plus éligibles au 2^e rappel et ayant eu le Covid-19 entre leur dernière injection (1^{er} rappel) et la date prévue du 2^e rappel peuvent recevoir un 2^e rappel, afin d'accroître leur protection, dès 3 mois après l'infection.
- Pour les personnes éligibles à un 2^e rappel six mois après le premier, en cas d'infection au Covid-19 survenue entre la dernière injection et la date prévue du rappel, le 2^e rappel est recommandé dès trois mois après l'infection, en respectant un délai minimal de 6 mois après la dernière injection.
- La vaccination est possible auprès de nombreux professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers...), mais aussi en centres de vaccination, à domicile ou encore sur le lieu de soin des personnes. Pour trouver le lieu de vaccination le plus proche, rendez-vous sur www.sante.fr.
- Pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal peut être exigé pour avoir un certificat de vaccination valide (il convient de se renseigner auprès du pays de destination).

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19


version : 25 juillet 2022